

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA  
**Gazette des Familles**  
CANADIENNES ET ACADIENNES.

---

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

---

**Vol. 2.      QUEBEC, 30 JUIN, 1871.      No. 18.**

---

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

---

**Sommaire.**

Nouvième entretien sur la famille—Chronique—Faits divers—  
Agriculture—Recette—Feuilleton : Vie et vertus de la bien-  
heureuse Germaine Cousin—Annonce—Conditions.

---

**Nouvième entretien sur la famille.**

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

*Deuxième devoir.—L'Instruction—La préparation à la première communion.*

---

La première communion étant l'action la plus grande, la plus sainte et la plus importante de toute la vie ; celle qui a le plus d'influence sur l'avenir, tant pour la vie présente que pour l'éternité, les pères et les mères doivent donner tous leurs soins, pour bien préparer leurs enfants à cette époque solennelle.

Il y a à cette action qui prime toutes les autres, deux préparations essentielles et qu'il ne faut pas confondre : la préparation éloignée, et la prépara-

tion prochaine. L'une et l'autre sont d'une égale importance.

Quant à la préparation éloignée, elle doit commencer aussitôt que l'enfant a l'âge de raison. De cet instant, les parents doivent répéter sans cesse à l'objet de leur tendresse, qu'il arrivera bientôt à un jour qui doit en quelque sorte résumer toute sa vie, un jour où toutes les richesses se réuniront pour lui, où toutes les joies surabonderont dans son jeune cœur, un jour où le ciel s'abaissera jusqu'à lui et où Dieu viendra lui-même lui servir de nourriture, s'il sait s'en rendre digne.

Il faut frapper l'imagination de l'enfant par des images et des comparaisons, car son intelligence n'est pas encore assez développée pour suivre les raisonnements même les plus simples. Qu'on lui représente, par exemple, une haute montagne, dont la pente est quelquefois douce, quelquefois roide, qu'il doit gravir cette hauteur, malgré la fatigue qu'il éprouvera, et que sur le sommet de cette montagne, il trouvera une vaste maison, richement ornée, meublée avec art, où tout se trouve en abondance ; et dans cette maison, une table couverte des mets les plus délicieux, et où les convives sont servis par des grands personnages, des princes, &c. ; mais que pour être admis dans ce palais, à ce banquet, il ne faut pas s'arrêter en route, ni se plaindre de la fatigue, que le long de cette voie, il y a des personnes de tout âge qui l'inviteront à se détourner, à prendre un autre chemin, qui lui promettent beaucoup de plaisirs, de réjouissances, mais que ce sont des trompeurs qui voudront l'entraîner vers un abîme sans fond, et qu'il ne faut pas prêter l'oreille à leurs promesses trompeuses. Ensuite, on lui explique cette figure. On lui fait comprendre que la pente douce, ce sont ces beaux

moments où tout semble nous sourire, dans la vie, que la pente roide, ce sont ces moments où tout paraît contre nous et se réunit pour nous faire de la peine. La grande maison où il y a tant de richesses, c'est l'église, le temple du bon Dieu ; la table couverte de mets délicieux, c'est la table sainte où l'on reçoit le pain des anges et où nous sommes servis par les prêtres, les anges et par Jésus-Christ lui-même. Ces personnes qui veulent nous détourner de la route, et qui veulent nous entraîner ailleurs, c'est le démon, ce sont ses suppôts, quelquefois âgés, quelquefois jeunes, qui n'ont pas le courage de monter vers le sommet de la montagne, d'accomplir la loi de Dieu, qui marchent dans la voie large de l'enfer, et qui veulent y amener leurs semblables.

On peut s'étendre longuement sur ce sujet, et s'exprimer toujours en termes simples, et à la portée de la jeune intelligence à laquelle on s'adresse.

Une mère est dans sa maison entourée de ses enfants de six, sept, huit ans ; elle attend une visite ou un jour de fête ; elle balaye, lave, sort tout ce qu'elle a de plus beau pour orner sa maison ; si elle a l'intelligence de son devoir, elle dira à ses chers petits enfants : pauvres petits, vous recevrez un jour une grande visite dans votre âme. Dieu lui-même viendra vous visiter ! Comme ce sera beau, alors. . . . Mais, pour le recevoir convenablement, il faut être de bons enfants ; ne jamais désobéir, ne jamais mentir, ne jamais vous quereller avec vos petits frères, vos petites sœurs ou vos petits voisins ; il faut orner votre âme de vertus, et quand vous avez eu le malheur de la salir, même par des fautes légères, des petits péchés, il faut la nettoyer par la pénitence, il faut en demander bien pardon au bon Dieu.

Tout ce qu'une mère fait, dans la tenue de son ménage, peut lui servir de sujet et d'instruction pour ses enfants ; mais, il n'y a que les mères vraiment chrétiennes, qui peuvent bien s'acquitter de cette importante obligation.

Il en est de même du père, il est au champ avec deux et trois de ses jeunes enfants ; il arrache de la pierre, il fait de la clôture, &c. ; si lui aussi a l'intelligence de la vie chrétienne, de l'obligation qu'il a d'instruire ses enfants, au lieu de sacrer, de blasphémer, de s'emporter, il dira aux anges qui l'entourent : mes chers enfants, pour que cette terre me donne une bonne récolte, il me faut en arracher les pierres qui la couvrent ; de même, si vous voulez produire des bonnes œuvres, et vous préparer pour le temps de la première moisson, qui sera celui où vous recevrez le bon Dieu pour la première fois, il faut arracher les pierres que vous avez dans le cœur, c'est-à-dire, vos défauts, vos imperfections. Je fais de la clôture, pour empêcher que les animaux de mes voisins, ne passent dans mon champ et ne détruisent ma récolte. Vous aussi, vous avez à craindre que des animaux plus dangereux, ne passent dans le champ de votre cœur, et ne détruisent toutes vos bonnes dispositions, vos bons penchants ! Ces animaux ce sont les démons, les personnes qui tiennent de mauvais discours, qui donnent des mauvais conseils. Il vous faut donc élever une clôture à chacune des entrées qui conduisent à votre âme, c'est-à-dire, aux yeux pour ne pas voir le mal, aux oreilles pour ne pas l'entendre, à la bouche pour ne pas goûter ce qui peut empoisonner votre cœur, &c.

Quelles belles leçons un père peut donc faire à ses enfants, et quel bien ne peut-il pas produire en eux ?

Nous avons connu un père qui était veuf, et qui se trouvait chargé, tout seul, de l'éducation d'une jeune famille ; il se servait de tout, des saisons du beau temps, du mauvais temps, du soleil levant, du soleil couchant, de tous les astres, de la végétation, de la conduite des animaux, &c., pour instruire ses enfants et les préparer à leur première communion. Aussi quels enfants de bénédictions il a formés, et comme ils étaient des sujets d'édification pour toute la paroisse, quand ils s'approchèrent pour la première fois de la table sainte !

Nous avons aussi connu une de ces mères qui sont de vrais modèles de toutes les vertus, et qui s'appliquait, sans relâche, à l'instruction religieuse de ses jeunes enfants, et qui leur faisait envisager le jour de la première communion, comme une époque qu'ils doivent toujours avoir devant les yeux. Cette mère avait une petite fille qui, à l'âge de six ans, savait tout son catéchisme et ses prières. Cette enfant était vive, enjouée, spirituelle ; mais, elle n'avait aucun des défauts des enfants de son âge. Elle faisait, à la lettre, le bonheur de sa mère, par sa piété, son respect et sa soumission. Comme cette enfant allait atteindre sa huitième année, elle fit, un jour, cette demande à sa mère : “ Ma petite maman, quel âge faut-il avoir, pour avoir le bonheur de faire sa première communion ? ”

—“ Pourquoi me fais-tu cette demande, répliqua la mère ? ”—C'est que je ne désire rien tant que de voir arriver ce beau jour, et je trouve qu'il retarde beaucoup.”—“ Quand on est bien sage et bien instruite, on peut faire sa première communion entre neuf et dix ans, mais pas avant.”—“ Mais, si j'étais pour mourir à présent, je serais donc privée de ce grand bonheur ? ”

—La mère, à ces mots, se détourna pour cacher ses larmes, et ne répondit pas.

La semaine suivante, cette enfant angélique, après avoir fait sa prière du soir, se leva, alla se jeter dans les bras de sa mère, et lui dit tout bas : “ Chère petite maman, je te dirais bien quelque chose, mais, je crains de te faire de la peine. . . . Puis, elle s’arrêta. . . . Parle, dit la mère avec tendresse, puisque tu as l’habitude de me conter tous tes petits secrets. ” — “ Chère maman, me promets-tu de ne pas pleurer ? Tu es si bonne, que je crains de te dire ce qui va m’arriver ! ” — La mère se contenta de la presser sur son cœur, en attendant la lugubre révélation qui allait lui être faite. — Maman, je suis malade, et je sais que je vais mourir. . . . Mais, aurai-je la consolation de faire ma première communion ? . . . . A ces mots, le cœur de cette mère se déchira, elle couvrit la figure de cet ange de ses baisers et de ses larmes, et après l’avoir conduite à son lit, elle se hâta d’appeler un médecin. Après un examen attentif, l’homme de l’art avoua que cette enfant était en proie à une fièvre cérébrale d’une telle intensité, qu’il serait difficile de la dominer ; il ne put cacher le danger à la mère, qui lisait, d’ailleurs, sur ses traits tout ce qui se passait dans son âme ; aussi elle n’attendit pas la réponse, et elle se retira dans sa chambre plus morte que vive. Mais, aussitôt après le départ du médecin, elle revint s’asseoir au chevet de son enfant, pour y passer la nuit. Quelle nuit de grande douleur, mais aussi de grande consolation ! Que de choses admirables et sublimes, cette tendre enfant disait à sa mère ! “ Maman, que tu dois être heureuse de voir ta petite fille sur le point d’entrer en Paradis. Tu m’as si souvent parlé du bonheur du ciel, de la couronne qui doit orner ma petite tête, que je ne désire rien tant que de voir Dieu. Mais, c’est par Jésus Christ que l’on va au ciel, et je ne l’ai pas

encore reçu . . . Aurai-je la douce consolation de le recevoir avant de mourir ? . . . Tiens, chère et bonne maman, tu sais comme je t'aime ; mais, je t'aimerai encore bien plus, si tu parle à M. le curé, pour qu'il me fasse communier. Mais, Jésus, c'est la vie, c'est le bonheur, c'est la joie éternelle, c'est le pain des anges . . .

Le lendemain, le curé de la paroisse fut appelé, et après avoir entendu la confession de cet ange, et l'avoir examiné, il décida aussitôt de lui accorder la faveur qu'elle sollicitait avec tant d'instance ; même ce bon prêtre ajouta : Je n'ai jamais fait faire de première communion qui m'ait causé autant de satisfaction ; tant cette enfant en est digne sous tous rapports.

Après avoir communié et s'être entretenue avec Jésus Christ pendant près d'une demie-heure, cette enfant appela sa mère et lui dit : “ Maman, tu ne comprends donc pas le bonheur de ton enfant, puisque tu pleures . . . regarde et vois la bonne et tendre Marie qui me tend les bras, et qui m'appelle à Elle ! . . . Oh ! que je voudrais être déjà avec cette Mère de Miséricorde, pour l'éternité.

Le soir, à sept heures, cet ange s'était envolé au ciel . . . Si cette mère n'eût pas pris autant de précautions pour instruire sa petite fille, aurait-elle pu se dire à ce moment toujours si déchirant : J'envoie au ciel une sainte, une jeune épouse à Jésus-Christ. .

---

### CHRONIQUE.

Nous avons souvent entendu déplorer l'émigration canadienne qui se porte, chaque année, vers les États-Unis ; nous avons même mêler notre voix à celle de nos confrères de la presse, pour dire à nos

concitoyens : “ Amis, rien n'est beau comme le sol natal ; rien ne procure le bonheur comme la vue du foyer domestique, la compagnie de ses parents et des amis de l'enfance.” Nous ajoutions : “ Si la localité où vous avez ouvert les yeux à la lumière, ne peut plus vous fournir, à vous et à vos enfants, le pain nécessaire, dirigez vos pas vers la forêt, allez défricher une de ces terres fertiles où conduisent les routes que notre gouvernement fait ouvrir tous les ans. Et nous indiquions, du doigt et de la voix, les townships de l'Est, la vallée de la Mantawa, celle du lac St. Jean, le Saguenay, le St. Maurice, &c., Là, disions-nous, avec conviction, vous trouverez l'aisance, la paix et le bonheur ; là, vous pourrez établir vos enfants auprès de vous, et les mettre, ainsi, à couvert des mille dangers qui se rencontrent, dans les chantiers, les manufactures et les grands centres.”

En tenant ce langage, nous étions sincère, et nous formions les vœux les plus ardents pour que tous les enfants du sol canadien restassent à l'ombre du clocher de leurs paroisses, ou encore, à l'ombre d'une de ces humbles chapelles qui s'élèvent, comme par enchantement, partout où il se fait une trouée dans la forêt.

Aujourd'hui, encore, nous répétons à nos compatriotes : “ Demeurez près de la tombe de votre père chéri, de votre tendre mère ; du fond de leurs sépulcres, s'élève une voix amie et sincère qui vous protégera dans les rudes sentiers de la vie, vous aidera à supporter, avec courage, vos peines et les embarras de tous genres semés sur votre route, &c.

“ Mais, si vous partez, si vous êtes dans la pénible nécessité de nous dire adieu, si vous espérez trouver ailleurs l'aisance qui vous manque ici ; au moins, nous vous en conjurons, emportez, comme

source de toute consolation, votre foi vive, vos mœurs pures, votre tendre charité, et enfin, toutes les vertus qui vous honorent et qui font la gloire de votre patrie.

Alors, dans la douleur que nous causera la séparation, nous aurons une grande consolation, et nous nous dirons : nos compatriotes qui s'éloignent de nous, sont comme autant de messagers de la *bonne nouvelle* ; ils vont, par leur exemple et leur conduite édifiante, travailler au salut d'un peuple matériel et mécréant ; ils vont jeter une bonne semence là où on ne cultive que des plantes stériles, et qui ne portent aucun fruit pour la vie éternelle, &c.

La pensée que nous exprimons ici, est suggérée par une lettre que nous recevons d'un compatriote établi à Woonsocket, R. I., depuis quelques années, et où se trouve une petite colonie de nos concitoyens. Cette lettre a singulièrement réjoui notre cœur de prêtre et de canadien ; car elle nous convainquit, que si, parmi ceux de nos frères qui s'éloignent de nous, pour se réfugier chez nos voisins, il en est, malheureusement un bon nombre qui, par leur conduite moins qu'édifiante, jettent un faux jour sur notre nationalité, et font mépriser le nom canadien, il en est d'autres qui le font respecter, et qui se montrent les dignes enfants d'un peuple grand et ennobli par sa foi, par la pratique de tous ses devoirs, par son énergie, son amour du travail, son intelligence et son honnêteté. Gloire et honneur à ces compatriotes ! Ils sont dignes de tous nos éloges et de notre plus sincère sympathie !

Pour faire connaître à nos lecteurs, la belle et bonne colonie de Woonsocket, nous allons reproduire ici la lettre à laquelle nous avons fait allusion ; elle mérite toute notre attention.

“ Monsieur l’Abbé, celui qui vous adresse les lignes qui suivent, est un pauvre journalier, sans instruction, qui gagne sa vie et celle de sa famille, dans une manufacture d’ici. Je vous écris pour solliciter la faveur de recevoir la *Gazette des Familles Canadiennes et Acadiennes*. Voici comment cette excellente publication est venue à ma connaissance ; un ecclésiastique du Séminaire des Trois Rivières qui reçoit cette bonne Gazette, l’envoie à son brave père qui demeure ici auprès de moi. En bon voisin qu’il est, ce citoyen respectable n’a pas voulu être seul, à s’édifier à la lecture de votre publication ; il me l’a passée, en me disant : li-ez ceci ; voilà ce qu’il nous faut, à nous pauvres exilés ; nous trouvons dans ces quelques pages tout ce qu’il nous faut pour nous aider à bien élever nos enfants et à ranimer notre foi. Il ne m’avait pas trompé, et après avoir lu un seul numéro de cette petite Gazette, j’étais convaincu qu’elle serait pour nous un trésor inépuisable. Aussitôt je me suis mis à l’œuvre pour vous trouver des abonnés parmi mes compatriotes d’ici, et j’ai eu la chance de vous en trouver trente-un, dont les noms se trouvent ailleurs, et qui vous envoient aussi le prix de leur abonnement. L’exemplaire que reçoit M. Honoré Pagé a déjà fait beaucoup de chemin, et tous ceux qui l’ont lu, en sont émerveillés, et veulent avoir ce livre indispensable, dans leur famille.

En Canada, on a souvent mauvaise opinion des Canadiens qui vivent dans les Etats, et on n’a pas toujours tort ; mais j’ai le plaisir de vous apprendre que tous ceux de mes compatriotes qui sont établis ici font honneur à leur pays, et à la religion de leurs pères. Notre curé, M. l’abbé Bernard, nous exprime souvent le contentement, qu’il éprouve à la vue de notre soumission et de notre zèle pour tout

ce qui concerne la gloire de Dieu. Ce pasteur aussi zélé qu'éclairé, nous a réunis deux fois par semaine, pendant le beau mois de Marie, et tous s'empres-  
sient de se rendre à son appel.

Quand nous nous réunissons, le soir, plusieurs voisins ensemble, pour lire cette aimable petite feuille, nous nous croyons dans une de nos belles églises du Canada, prêtant l'oreille à la voix éloquente d'un de nos prêtres canadiens. Les traits que vous rapportez, tel que "l'effet du bon exemple." "L'effet des bonnes conversations ;" "des exemples" qui se trouvent dans les deux numéros du mois de Marie, de l'an dernier, nous ont fait verser bien des larmes, et produisent les plus heureux effets sur nos enfants. Le trait que vous livrez à notre méditation, pour le temps de la passion, est capable de toucher un cœur de roche.

Continuez, M. le Rédacteur, à nous édifier et à nous instruire, et nous vous devons toute notre reconnaissance ; et si jamais nous retournons dans notre cher Canada, j'espère que vous n'aurez pas à rougir de nous. Ce que je vous écris là, en mon nom, je puis le dire au nom de tous les canadiens qui sont ici.

• JOHN DEMERS.

Quelles belles paroles, quel noble langage dans la bouche d'un simple ouvrier ! Comment ne pas aimer de tels frères, ne pas nourrir la plus vive sympathie pour de tels compatriotes !

Que Jésus, Marie, Joseph protègent ces chers amis, et les ramènent au sein de leur patrie heureux et prospères.

---

L'église de Rimouski vient de perdre un de ses prêtres les plus zélés pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères.

M. Octave Hébert, curé de St. Arsène, a rendu sa belle âme à Dieu, le dernier jour du mois de Marie, au presbytère de Kamouraska, entre les bras de son frère, curé de cette paroisse.

Ce digne et saint prêtre, comme le dit un correspondant du *Courrier du Canada*, était le type de l'homme irréprochable, une de ces consciences timorées qui craignent jusqu'à l'ombre du péché. On peut dire, sans exagération, qu'il a usé sa vie dans la prière et le travail. Il a conservé ses talents, ses forces, ses biens au bonheur de ceux qui lui avaient été confiés.

Dieu l'a appelé à lui au moment où il allait terminer une magnifique église et un presbytère qui sont comme deux monuments destinés à perpétuer sa mémoire parmi ses paroissiens.

Il est mort en répétant ces paroles de l'Écriture Sainte que nous lui avons entendu prononcer, même pendant son sommeil, quand il était professeur au collège de Ste. Anne. *In manus tuas Domine commendo spiritum meum....*

Comment Dieu ne se serait-il pas empressé de recevoir cette âme dans son sein, puisqu'elle était toute empreinte de la plus ardente charité !

M. Ed. Richard et M. Octave Hébert, voilà deux saints prêtres, deux amis de séminaire qui sont allés resserrer les liens qui les unissaient ici bas, dans le Sacré Cœur de Jésus, et goûter ensemble le repos éternel.

---

## FAITS DIVERS.

— Les journaux ainsi que les circulaires de nos Seigneurs l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Rimouski et d'Ottawa, nous annoncent que ces princes de l'Eglise sont en visite pastorale. La visite du premier pasteur à ses diocésains, est toujours un temps d'abondantes bénédictions, et l'occasion de nombreuses conversions. Il est à désirer, pour la présente année que ces jours de salut portent des fruits plus abondants que jamais, pour contrebalancer, en quelque sorte, les maux de tous genres que les élections entraînent à leur suite. Aujourd'hui, malheureusement, les élections deviennent une vraie plaie pour notre pays ; c'est ce que tous les hommes sérieux, n'importe à quel parti ils appartiennent, sont forcés d'avouer, en voyant le triste cortège qui accompagne ces luttes populaires. On dirait que tout le temps que durent ces luttes, la conscience n'a plus ses droits, et qu'il faut étouffer sa voix, comme celle d'une sentinelle incommode. Et les actes les plus révoltants qui, dans tout autre temps, réveilleraient les plus terribles remords, se commettent, sans l'ombre du scrupule. Vendre son vote, se parjurer, fouler à ses pieds l'honneur, la vérité, la sainte vertu de tempérance, voilà autant d'abominations dont on ne rougit pas de se rendre coupable.

Si ces scènes scandaleuses, si ces désordres déplorables à tous égards, se perpétuent parmi nous, quels malheurs ne devons-nous pas attendre, pour notre pays ? Quand les calamités pèsent sur nos têtes, quand le bras de Dieu est forcé, dans son infinie justice, de nous frapper, on élève la voix pour se plaindre, on se regarde comme des victimes innocentes, qu'une trop grande sévérité accable ; et on oublie que ce sont nos forfaits qui attirent les foudres du ciel.

Puisse la voix de nos premiers pasteurs nous faire rentrer sérieusement en nous-mêmes, et nous faire verser des larmes amères sur les désordres dont nous nous sommes rendus coupables jusqu'à ce jour !

—Nous apprenons avec douleur que Monsieur le Grand-Vicaire Proulx est assez gravement malade.

—M. l'Abbé Provancher, qu'une grave indisposition avait forcé d'aller demander à un climat plus doux que le nôtre, le rétablissement de sa santé, est de retour, et se félicite, dit-on, de son voyage, qui lui a été profitable sous plus d'un rapport.

—Si l'on en croit le rapport du bureau de santé de New-York, plus de 20,000 personnes sont forcées d'habiter sous terre, dans des caves infectes ! Nous Canadiens, tout arriérés que nous sommes, nous ne voudrions pas condamner nos forçats à habiter de semblables réduits !

—Pie IX, le 259ième successeur de St. Pierre, est né le 13 Mai, 1792. Il occupe la chaire pontificale, depuis le 16 Juin 1846, et il a été couronné le 21 Juin de la même année.

—Une vingtaine de jeunes compatriotes, tous ex-zouaves pontificaux sont rendus au lac Mégantio pour y jeter les bases d'une colonie. Ils seront bientôt suivis par un nombre d'autres aussi considérable. Cette colonie est sous les auspices des sociétés de colonisation de Montréal. Un prêtre, le Révd. M. Séguin, ci-devant vicaire à Verchères, est à la tête de ces courageux colons.

Puisse ce bel exemple donné par ces vaillants défenseurs de Pie IX être suivi par tant de leurs compatriotes qui jusqu'ici ont préféré aller user leurs forces au service des maîtres de chantiers ou dans les usines des Etats-Unis.

—Le 23 Mars dernier, Sa Sainteté Pio IX, sur la requête de 800 à 900 évêques, a déclaré St. Alphonse de Liguori, Docteur de l'Eglise.

Outro sa théologie qui est acceptée et étudiée par toute l'Eglise, et ses ouvrages sur la spiritualité qui sont très répandus, ce grand Saint est encore le fondateur de la Congrégation des Lazaristes dont le but est de donner des missions aux pauvres et de prêcher des retraites au clergé.

BRESIL.—Le Brésil est l'un des rares pays d'Amérique qui conserve encore les derniers vestiges de l'esclavage. Depuis la guerre américaine, il a été passé une loi pour l'émancipation graduelle des esclaves en propriété privée. Mais ce premier triomphe du parti libéral ne l'a pas pleinement satisfait ; restaient les esclaves de la couronne, dont la position n'était point améliorée. Une dépêche de Rio Janeiro, en date du 23 mai, rapporte que le duc de Casias a introduit dans le parlement brésilien, un bill à l'effet d'émanciper tous à la fois et le même jour tous les esclaves de la couronne. Les sénateurs brésiliens conservateurs ont poussé les hauts cris ; mais le parti libéral est fort et espère emporter la mesure d'assaut. Si ce bill est sanctionné, des milliers d'esclaves actuellement employés à la construction d'ouvrages publics, à Rio Janeiro, Bahia, Pernambuco et Moranbam, à creuser des canaux ou à construire des chemins de fer, seront libérés soudain. C'est cette liberté complète et sans transition qui créa le plus d'opposants à ce projet de loi.

—On écrit de Manitoba sous la date du 15 Mai dernier :

“ Je viens de visiter le pays, la terre est magnifique, d'une fertilité sans bornes, et produisant et pouvant produire toute espèce de céréales. Je m'arrêtais pour contempler avec envie ces champs à perte de vue, sans la moindre ondulation de terrain, sans roche at où une charue à vapeur pourrait labourer des centaines d'acres, et je regrettais de n'avoir pas un capital à ma disposition pour commencer une exploitation qui rendrait un homme millionnaire dans dix ans. Bâtissez des chemins de fer ralliant Manitoba avec les centres commerciaux et cette Province sera la plus riche de la Confédération.”

NOUVELLES D'OTTAWA.—On lit dans le *Courrier d'Outouais* :

La semaine dernière il a gelé à plusieurs reprises dans le comté de Lanark.

L'on dit des merveilles des pêches abondantes qui se font dans les lacs et les cours d'eau des environs.

Les récoltes ont une apparence superbe dans les campagnes avoisinant la capitale. L'on a commencé depuis assez longtemps à faire les foins qui promettent un rendement bien supérieur à celui des autres années.

—Le *Telegraph*, de Dubuque (Iowa), donne le récit lamentable d'un empoisonnement des plus étranges. Deux cents personnes assistaient à une noce lorsque dans la soirée, après le souper, la plupart des invités tombèrent malades les uns après les autres. Tous les médecins furent appelés, et constatèrent les symptômes d'un empoisonnement. On imagine facilement la scène. Il paraît que l'on avait servi de la crème à la glace qui, dit-on, avait été mise dans un *réfrigérateur* en cuivre. Plusieurs personnes étaient encore en danger, le lendemain.

---

## AGRICULTURE.

---

### CAUSERIE.

---

#### Le curé et ses habitants.

---

##### LA NOUVELLE ÉTABLE.

---

*M. le Curé.*—Dans notre dernier entretien, j'ai oublié de vous dire que petit Baptiste, pour se procurer une quantité de foin suffisante, pour le grand nombre d'animaux qu'il aurait à nourrir, l'hiver suivant, avait semé, en vesce et en avoine, huit arpents de son champ. Nous verrons plus tard, qu'il s'était montré sage en cela comme dans tout le reste.

Nous allons maintenant nous occuper de la construction de la nouvelle étable, car il est si important, quand on prépare un logement pour les animaux, de lui donner les proportions voulues et les autres conditions qui sont essentielles pour le bon entretien et la santé des êtres qui doivent l'habiter.

Avant de mettre la hache en bois, petit Baptiste voulut encore mettre ces travaux sous la protection du ciel, et comme au commencement de ses semences, il fit chanter une grand'messe pendant laquelle, il communia, lui et tous les gens de sa maison, à l'exception de M. P. . . . qui était retenu à sa chambre, par un rhumatisme goûteux. Les ouvriers qui devaient l'aider dans sa nouvelle construction durent prendre part aux prières de l'église et de la famille, afin qu'il ne leur arriva aucun accident.

Après de telles précautions, tout alla, comme l'on dit, dans le langage ordinaire, comme une vraie bénédiction.

Voici le plan qui fut exécuté à la lettre : Le bâtiment devait avoir cinquante pieds sur trente. La partie réservée aux bêtes à cornes devait avoir une porte à deux battants et assez large, pour permettre à une voiture d'y entrer à reculons, afin de pouvoir y charger le fumier ; ce qui diminue beaucoup la main d'œuvre. Il devait y avoir neuf pieds, entre le plancher de haut et celui du bas ; ce dernier serait à deux pieds audessus du sol de la cour. Les poutres dépasseraient, en hauteur, le plafond au plancher de haut, de quatre pieds, afin d'avoir, pour le fourrage, un vaste fenil, dans lequel on pratiquerait deux larges portes-fenêtres, pour y entrer facilement la nourriture des animaux.

Des ouvertures en meurtrière, c'est-à-dire, larges

en dedans et étroites en dehors, devaient exister dans les pans, de trois pieds en trois pieds, et à huit pieds au-dessus du plancher de bas, afin de donner passage au mauvais air et à la chaleur, qui ne tendent qu'à s'élever. La disposition de ces ouvertures n'offriraient aucun danger pour les animaux, même pour ceux qui entreraient en transpiration. Deux fenêtres de trois pieds sur quatre dans chaque pan, devaient éclairer l'étable, c'est-à-dire, la partie habitée par les bêtes à cornes.

VOILA LES PRINCIPALES DISPOSITIONS EXTÉRIEURES.

*Les habitants.*—Mais, Monsieur le curé, ça va coûter gros d'argent.

*M. le Curé.*—Pas si gros que vous ne croyez, car la pierre pour le solage, le bois de charpente, la planche et les madriers ont été préparés d'avance, et petit Baptiste aidant les ouvriers, simplifie la main-d'œuvre considérablement. Les serviteurs qui, pendant la morte saison, arrachaient les roches qui se trouvaient au milieu du champ, et en faisaient de solides clôtures, donnaient aussi de temps à autre leur coup-de main, à la bâtisse.

Tout alla avec tant d'ordre et d'activité, que le quinze de juillet le bâtiment était couvert en planches, en bardeaux, les portes étaient peinturées, les pans lambrissés, etc., et il ne restait plus que les divisions intérieures à faire.

Les Dimanches suivants, après les vêpres, on se rendait, chez M. P.... de toutes les parties de la paroisse, et même des paroisses voisines; parce qu'à cette époque une étable comme celle-là, était une nouveauté.

Mais, si les visiteurs étaient nombreux tous ne venaient pas pour approuver ce qu'on appelait des extravagances. On disait tout haut: M. P....

a fait de l'argent avec sa terre, mais il a mis ses affaires dans de mauvaises mains, et son petit Baptiste va bien vite avoir vu le fond de sa bourse. Voici une étable qui est plus belle que toutes nos maisons ? Pourquoi tant de soins pour les animaux ? C'est de l'orgueil mal placé, et le petit bonhomme pourrait bien s'en repentir. Et on dit qu'il n'a pas fini, qu'il va faire faire des chambres, en dedans, comme s'il voulait y loger le gouverneur ! ” On fit ces réflexions et mille autres encore.

Petit Baptiste apprit, sans peine, tout ce que l'on disait, et cela ne l'empêcha pas d'aller son train. Quant à l'intérieur, il y fit faire, non pas des chambres, mais des divisions qui offraient toutes les commodités.

Les râteliers, les crèches, les séparations, étaient disposés de manière que le fourrage et l'eau se distribuassent aux animaux, par devant, et de manière encore à ne pas les déranger, quand il s'agirait de les soigner. Un carré d'une quinzaine de pieds était destiné à recevoir, l'automne avant les gelées, toute la marne nécessaire pour mettre, en litière, sous les animaux. Au milieu du bâtiment, fut placée une pompe pour fournir l'eau à tout le bétail. Dans un des angles, on fit une chambrette destinée aux harnais, et à tout ce qui devait être à l'usage des chevaux et des bœufs de travail. Enfin, rien ne manquait, et on pouvait dire que c'était une des plus riches et des plus commodes étables du temps.

*Les habitants.*—Tout cela est beau et bon, mais ce que nous tenons le plus à savoir, c'est le prix que ça coûté.

*M. le Curé.*—Pour vous exercer au calcul, devinez.

*Un habitant.*—Ça n'a pas dû coûter moins de trois cent louis.

*Un autre habitant.*—Moi, je ne voudrais pas en faire autant pour quatre cent louis.

*Un troisième habitant.*—Ta, ta, ta, vous n'y êtes pas, et je suis sûr que cinq cents louis ont à peine suffi.

*M. le Curé.*—Vous êtes tous des mauvais calculateurs, et vous comptez comme des gens qui voudraient trouver petit Baptiste enfant, et pouvoir l'accuser de prodigalité. Je fais ici abstraction de son travail et de celui de ses serviteurs, et je ne parle que de l'argent dépensé. Eh ! bien ; quand tout fut terminé, et que l'on put dire que le propriétaire avait la clef à la main, il n'avait déboursé que cent soixante et quinze louis.

*Les habitants.*—C'est étonnant ! Les ouvriers ont dû gagner consciencieusement leur argent.

*M. le Curé.*—Cependant, ils étaient bien payés, mais à l'exemple de leur chef, qui était toujours avec eux, ils ne perdaient pas une minute. Dans toutes les entreprises de ce genre, quand le temps est bien employé, on sauve la moitié des dépenses. Si petit Baptiste n'avait pas été là, travaillant sans cesse, et stimulant l'activité de ses employés, par son exemple, on aurait perdu cinq minutes, dans un temps, dix minutes, dans un autre, et à la fin de chaque semaine, une journée à deux auraient passées sans travail.

Quand cette bâtisse fut complètement terminée et qu'on eut mis le bouquet sur le faite, petit Baptiste alla chercher M. le curé pour la bénir. Cette bénédiction se fit solennellement et au milieu d'une grande réunion des cultivateurs de la paroisse. Monsieur le curé profita de cette circonstance pour donner l'explication des bénédictions de l'Eglise et de leur efficacité.

Après la cérémonie religieuse, petit Baptiste traita

tous ceux qui y'avaient assisté. Il avait fait préparer une meule d'excellentes crêpes et quatre à cinq quarts de petite bière d'épinettes. Le tout disparut en quelques minutes, et fut mangé et bu avec la plus franche gaieté ; et tous les assistants se séparèrent, emportant le plus beau souvenir de cette réunion et de celui qui l'avait préparée.

*Les habitants.*—Si petit Baptiste eut ressemblé à la plupart des candidats de nos jours, au lieu de bière d'épinette, il aurait eu de la grosse bière, et même un peu de whisky.

*M. le Curé.*—Aurait-il été plus sage, et ses convives s'en seraient-ils mieux portés ?

*Les habitants.*—Non assurément, et nous l'admirons en cela, comme en tout ce qu'il fait, et s'il eut demandé nos suffrages à la dernière élection, quoiqu'il n'aurait pas eu de stimulants à nous offrir, nous l'aurions élu par acclamation.

---

## RECETTE.

### MOYEN DE GUÉRIR LA SURDITÉ.

Ceux qui sont affectés de la surdité, trouveront un grand soulagement, s'ils se donnent le trouble, de faire pénétrer dans l'oreille, pendant quelques jours de suite, deux à trois gouttes d'huile d'amandes amères. Ce remède dégage le tympan des matières étrangères qui y adhèrent et le rétablit dans son état normal.

---

## GERMAINE COUSIN

(Suite et fin)

Le commissaire épiscopal devina le motif de cette opposition, si contraire aux sentiments de joie que la reprise de la cause avait d'abord fait éclater partout. Les habitants de Pibrac s'étaient faussement laissé persuader qu'après la béatification on viendrait leur enlever le corps de leur bienfaitrice, et qu'ils seraient ainsi privés de son secours. Lorsqu'ils apprirent que le grand-vicaire et les chanoines, membres de la commission épiscopale, se rendraient à Pibrac, ils crurent que c'était pour enlever le corps, et toute la paroisse se leva. Ils se rendirent sur la porte de l'église et sur celle du cimetière, bien résolus à ne pas se laisser ravir leur saint dépôt. Les commissaires, accueillis par des menaces et même des pierres, ne purent pénétrer dans l'église qu'après bien des difficultés. "Point de béatification ! criaient-ils, Germaine nous guérit quand nous sommes malades, cela nous suffit. Nous voulons la garder !"

Le grand-vicaire eut beau protester, les habitants ne le crurent pas, et leurs clameurs durèrent jusqu'à la fin de la séance. Le préfet et le procureur-général, instruits par le bruit public, voulurent sévir. L'Archevêque, heureusement, le sut et demanda grâce pour les coupables, à cause de leur attachement au trésor que la paroisse de Pibrac a le bonheur de posséder.

### XXIII

On ne saurait énumérer tous les miracles que les informations firent connaître. Des maladies de toutes les espèces, des infirmités incurables et sur lesquelles les soins de la médecine humaine ne pouvaient rien, avaient été guéries en un instant par l'intercession de la sainte bergère ; des malades désespérés reprenaient subitement la plus florissante santé, et laissaient, en quittant son tombeau, des *ex-voto* suspendus dans l'église en témoignage de leur reconnaissance. Le récit de ces merveilles formerait un gros volume.

Pour continuer les démarches faites par ordre du Saint-

Père, on choisit douze des plus éclatants miracles, afin de les faire examiner par des médecins et des hommes expérimentés. On voulait savoir si ces guérisons merveilleuses étaient bien prouvées, et si elles ne pouvaient pas avoir eu lieu par des moyens naturels, sans intervention miraculeuse. On entreprit de longs voyages pour reprendre de nouveau, sur les lieux mêmes, des informations qui n'avaient pas d'abord été assez complètes. A Bourges, Dieu confirma par un nouveau miracle ceux dont on recherchait en ce moment les preuves : pendant que les examinateurs tenaient une séance dans l'église d'un monastère, le pain se multiplia dans le tour de la maison par l'intercession de la bienheureuse Germaine.

Après bien des retards occasionnés par les événements politiques, et encore plus par la sage et prudente sévérité que l'Église met dans des décisions si importantes à la gloire de la religion catholique, les preuves et les formalités se trouvèrent complètes. Le jour de l'Ascension, 5 mai 1853, le décret du pape approuvant les miracles, c'est-à-dire les reconnaissant pour véritables, fut publié dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, à Rome. Le pape entendit les remerciements de Mgr. Estrade, postulateur de la cause, et, dans la même archibasilique de Saint-Jean-de-Latran, le décret de béatification fut publié. Mgr. Estrade partit pour Toulouse, où il vint remettre entre les mains de son archevêque cette pièce si précieuse et qui avait coûté tant de travaux.

Il fut alors permis de désigner désormais la servante de Dieu sous le nom de la Bienheureuse Germaine, et d'exposer publiquement ses reliques dans l'église à la vénération des fidèles, et de célébrer la messe en son honneur le jour de sa fête qui fut fixée au 15 juin ; mais cette dernière permission fut jusqu'à nouvel ordre limitée au diocèse de Toulouse.

Les reliques de la Bienheureuse sont restées à Pibrac, lieu de sa naissance. Un grand concours de pieux chrétiens continuent à s'y rendre en pèlerinage, et leur espoir n'est pas trompé : les grâces du ciel abondent sur ce saint tombeau.

Tout le monde n'a pas la possibilité de faire de grandes choses pour le service de Dieu ; mais la véritable valeur de nos actions ne vient ni de leur éclat, ni même de la difficulté qui se trouve à les faire. Elles sont plus grandes en proportion de ce qu'elles sont animées de plus d'amour de Dieu et d'un désir plus pur d'être agréables à Dieu. Conduire quelques animaux au pâturage, en prendre soin, pratiquer fidèlement ses devoirs religieux, obéir à ses parents, voilà tout ce qui a rempli la courte existence de la bergère de Pibrac. Cependant

cette pauvre enfant plaisait tellement à Dieu qu'il lui avait accordé le don des miracles. Son humble vie lui a mérité une couronne dans le ciel et des autels sur la terre.

Bienheureuse Germaine, priez pour nous. Dans quelque position que nous ait placés la Providence, obtenez-nous la grâce d'imiter vos vertus et de faire toutes nos actions par amour pour Dieu.

FIN.

---

---

## ANNONCE.

UN de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

---

---

## CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

☞ Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

À Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

À Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.